

# SUD OUEST

*Béarn - Charente - Charente Maritime - Dordogne  
Gers - Gironde - Landes - Lot et Garonne - Pays Basque*

Mardi 25 juillet 2006 **ABJAT-SUR-BANDIAT**

Le projet d'installation d'une  
antenne-relais suscite des remous dans la commune

## Friture sur la ligne

:Pierre-Manuel  
Réault

Philippe Cardon n'a pas pour autant renoncé à son téléphone portable. Fer de lance de la fronde contre l'installation d'une antenne-relais, qui pourrait être érigée à environ 200 mètres du petit bourg de Chastenet, sur la commune d'Abjat-sur-Bandiât, il est l'un des rares habitants de la commune à pouvoir capter le réseau depuis son domicile. Ici, à environ 12 kilomètres au nord-est de Nontron, il faut souvent se contorsionner ou partir en promenade dans les pâturages pour faire usage de son mobile. Le 12 juillet, Philippe Cardon a appris qu'une antenne d'environ 30 mètres de haut devait être installée pour les opérateurs, à l'initiative du Conseil général, maître d'ouvrage, dans un bois de châtaigniers bordant la petite route menant au lieu-dit.



**Pylone.** Dans le département, quelques communes disposent d'une antenne-relais comme ici, à Montagnac-la-Crempse  
PHOTO ARCHIVES EMILIE DROUINAUD

Depuis, il mobilise les riverains afin de faire capoter le projet. « Nous avons été mis devant le fait accompli », affirme Philippe Cardon qui fait circuler une pétition ayant recueilli une quarantaine de signatures. « La mairie, partie prenante, aurait au moins pu prendre la peine de nous consulter. »

**Dangereux pour la santé ?** Il pointe du doigt les effets néfastes des ondes véhiculées par les antennes-relais. « Même si les autorités refusent de reconnaître leur nocivité, nous risquons tous d'être touchés par leurs nuisances car leurs champs électromagnétiques sont dangereux pour la santé. »

« Une affirmation sans fondement », affirme le maire qui, lorsqu'il a reçu la pétition, a dû pousser un soupir d'exaspération. Cela fait trois ans qu'il se décarcasse avec le Conseil général afin de trouver un emplacement à la fameuse antenne qui doit permettre d'assurer une bonne couverture du réseau. Mais sur cette commune qui s'étale pourtant sur 2 859 hectares et dont la densité de population ne dépasse pourtant guère 22 habitants au km<sup>2</sup>, le dossier a vite pris l'allure d'un fameux cassetête. « Nous avons d'abord envisagé de l'installer au stade municipal. Mais un centre équestre a craint son effet sur le paysage et a menacé de partir. Nous avons donc cherché d'autres sites. Mais ici, il fallait changer un transformateur, ce qui revenait trop cher, là, il y avait une colline faisait écran à la propagation des ondes alors qu'ailleurs on trouve un château qui pourrait être classé prochainement. »

Et le maire de prévenir : « Si nous ne trouvons pas une solution rapidement, il n'y aura tout simplement pas d'antenne-relais sur la commune. » Un argument de choc. Car sans antenne, les habitants devraient renoncer à utiliser un téléphone portable dans la commune pendant plusieurs années (voir encadré)

## En savoir plus

### Réunion d'information

Pour bénéficier des subventions de l'Etat destinées à traiter « les zones blanches » (non couvertes par le réseau), le Conseil général doit boucler ce dossier d'ici la fin de l'année. Sur les trente-sept pylônes qui doivent être érigés dans le département à cette échéance, seul celui d'Abjat pose encore un réel problème. Les habitants sont-ils prêts à renoncer au téléphone portable ? Non, estime le maire en rappelant que ses administrés ont tous été avertis du projet à de nombreuses reprises par le bulletin municipal et qu'ils attendent désormais l'événement avec une certaine impatience. « Nous nous sommes battus pour sauver la Poste, maintenir les écoles, créer des commerces, obtenir l'ADSL et à présent, voici que nous apparaissions comme une commune qui refuse le téléphone mobile », regrette-t-il. En désespoir de cause, il organise demain soir à 20 heures en mairie une réunion d'information.